

Namur, le 3 mars 2020

Chers parents, chers élèves,

Suite à la médiatisation concernant la propagation des cas de Coronavirus (Covid-19), de nombreux parents se posent des questions quant aux attitudes à adopter dans le cadre de l'école et des activités prévues. Comme toutes les écoles, nous nous conformons aux directives reçues de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui se basent sur les consignes énoncées par le SPF santé publique. Vous trouverez ci-dessous, un bref compte-rendu du contenu de la circulaire ministérielle de ce 02 mars 2020.

- A ce jour, le SPF santé publique ne recommande pas de mesures spécifiques.

- Si un enfant (ou un membre de l'équipe éducative) tombe malade dans les 14 jours suivant son retour de voyage ou une exposition au virus, il est tenu de rester à la maison, contacter le médecin de famille par téléphone et mentionner les antécédents de voyage et les symptômes. Le médecin de famille pourra évaluer la situation et prendre les mesures appropriées.

**Les élèves doivent donc se trouver à l'école s'ils ne sont pas malades, même s'ils ont voyagé.**

- Un rappel de quelques simples règles d'hygiène afin d'éviter la diffusion de virus en général (virus de la grippe, coronavirus,...) est faite.

**Nous vous la rappelons au verso de ce document.**

- Pour ce qui concerne les voyages, le SPF Affaires étrangères ne préconise pas l'annulation des déplacements dans les pays où des cas de Covid-19 ont été décelés. Aucune mesure générale d'annulation n'est donc envisagée à ce stade.

**Jusqu'à nouvel ordre, tous les voyages scolaires prévus dans les semaines qui viennent restent d'actualité et sauf contre-ordre du SPF, tout engagement devra être honoré (aucun remboursement ne pourra donc être envisagé).**

- Le cabinet de la Ministre de l'Education restera en contact avec les autorités compétentes pour apprécier, en temps réel, l'évolution de ses recommandations.

**Nous vous tiendrons informés des éventuelles modifications qui seraient apportées aux recommandations.**

Soyez sûrs que nous ferons le nécessaire pour que tout se passe au mieux pour vos enfants.

Satin Sylvie  
Directrice

Doyen Isabelle  
Directrice adjointe

# COMMENT SE PROTÉGER CONTRE LES VIRUS COMME LE CORONAVIRUS COVID-19 OU LA GRIPPE SAISONNIÈRE ?

1

LAVEZ-VOUS RÉGULIÈREMENT LES MAINS.



2

UTILISEZ TOUJOURS DES MOUCHOIRS EN  
PAPIER. UN MOUCHOIR NE S'UTILISE QU'UNE  
FOIS. JETEZ-LE ENSUITE DANS UNE POUBELLE  
FERMÉE.



3

SI VOUS N'AVEZ PAS DE MOUCHOIR À PORTÉE  
DE MAIN, ÉTERNUEZ OU TOUSSEZ DANS LE PLI  
DU COUDE.



4

RESTEZ À LA MAISON SI VOUS ÊTES MALADE.



TOUTES LES INFORMATIONS SUR  
[www.info-coronavirus.be](http://www.info-coronavirus.be)



service public fédéral  
SANTÉ PUBLIQUE,  
SECURITE DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE  
ET ENVIRONNEMENT

